



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON du 01 JUIN 2015

**Présents :** C. FROMONT, J-Y. BOUCHUT, Pascale PIECHON, J-P. THORAL, C. CROZIE  
R, F. ISOREZ, S. MARDUEL, B. BERTHOLON, E. CARRA, C. JUGNET, F.GREGOIRE, V.  
SALIGNAT, A. STANIS

**Absentes excusés :** Michel JOYAUX qui a donné pouvoir à Mr Jean Paul THORAL- Andrée  
ZUPPETTI

**Désignation d'un secrétaire de séance :** Bernard BERTHOLON

\*\*\*\*\*

### Compte rendu du conseil municipal du 27 avril 2015 : approuvé à l'unanimité

\*\*\*\*\*

### Intervention de Monsieur COLLIAT du SYDER pour présenter le conseiller en énergie partagée.

Les maires de la COPAMO étaient invités, Monsieur Jean Paul PIQUET, maire de Saint ANDRE LE COTE est venu à la présentation.

Monsieur COLLIAT du SYDER explique que ce service créé par L'ADEME n'existe pas dans le RHÔNE. Les conseillers en énergie partagée sont des techniciens partagés entre les communes pour réduire les consommations énergétiques du patrimoine communal ou intercommunal, réduire les émissions de gaz à effet de serre, analyser le potentiel d'installation d'énergies renouvelables. Les domaines d'intervention : bâtiments publics, éclairage public, véhicules et consommation d'eau.

Le SYDER propose un contrat d'adhésion avec un engagement de 3 ans renouvelable, une charge de partenariat avec les territoires volontaires, et un partenariat avec L'ADEME.

### Délibération pour la contribution de la commune aux charges du SYDER pour l'année 2015

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'un courrier en date du 17 avril 2015 provenant des services de la Préfecture. Le Comité du SYDER a décidé de remplacer la contribution des communes associées par le produit des impôts et taxes dont l'assiette et le recouvrement ont lieu dans les formes prévues au Code Général des impôts et à l'article L 2331-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La part aux charges du syndicat incombant à la commune de Rontalon s'élève à 43 006,55 € pour l'année 2015.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**DECIDE** d'autoriser le SYDER à faire procéder au recouvrement direct sur les contribuables de la participation communale pour l'année 2015 qui s'élève à 43 006,55 €.



## **Désignation d'un référent pour l'association « Alternatives au contournement autoroutier de LYON »(ALCALY)**

Le conseil municipal désigne Monsieur Jean-Yves BOUCHUT référent de l'association ALCALY.

## **Décisions modificatives au budget primitif 2015**

Un des ordinateurs de la mairie est devenu inutilisable suite à une grosse panne, il a fallu le remplacer rapidement. Les crédits n'étant pas prévus au budget primitif, le conseil municipal autorise une décision modificative au budget pour un montant de 1500 € à prélever sur l'opération n° 209 de l'aménagement du jardin public dont les crédits sont supérieurs aux devis demandés.

Le tracteur de marque FORD vient d'être vendu. Mme DOMEYNE, trésorière demande d'inscrire une recette en investissement de 1 000 €.

## **Délibération pour autoriser Monsieur le maire à signer une convention bipartite avec le Syndicat intercommunal des eaux de Millery-Mornant.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, Après avoir délibéré, par quatorze voix pour,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention bipartite pour la fourniture en eau potable relative aux entreprises du bâtiment et des travaux publics intervenant sur le territoire du Syndicat et aux services techniques des communes à partir des poteaux d'incendie intervenant entre la commune de RONTALON et la société VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERAL DES EAUX .

## **Comptes rendus des commissions et COPAMO**

**Pascale PIECHON** annonce :

- que la subvention de l'état de 50 € par enfant sera reconduite pour la mise en place du temps d'activités périscolaires,
- 142 enfants pour la prochaine rentrée scolaire,
- un directeur qui remplacera Mme BLANZAT
- et le 12 juin kermesse à l'école.

### **Franck GREGOIRE**

Informe que le conseil municipal d'enfants aura lieu le 19 juin 2015.

Le projet de skate Park sera étudié plus tard. Un devis sera établi et des demandes de subvention seront demandées à la suite.

Rencontre avec Romain PINSON qui doit organiser une activité avec les jeunes lors de la fête de la musique.

**Christèle CROZIER** fait part :

- de l'inauguration du réseau des médiathèques le samedi 10 octobre 2015. Lors d'une réunion, un règlement a été rédigé, avec la mise en place du transport des livres entre les communes par le coordonnateur Loïc MARGOT.
- d'une exposition de photos à la Médiathèque de Mr ERNST
- d'une réunion avec la Société Publique Locale enfance en pays Mornantais.
- Compte rendu d'une réunion sur le bilan de la saison culturelle et la proposition de la saison 2016.

**Audrey STANIS** a participé à une réunion sur une réflexion sur un inter-CCAS à MORNANT afin de diriger les personnes dans le besoin vers le bon service.

Elle informe de la préparation du départ à la retraite de Sylvie BLANZAT. Monsieur FROMONT



dit qu'il sera présent le 1<sup>er</sup> juillet.

**Jean-Yves BOUCHUT** informe :

- des travaux en cours avec le marché de maîtrise d'œuvre signé pour les travaux de la scène au jardin public et du préau de l'école.
- de la démolition de la maison HAMMOUCHE –GAUDIN et des problèmes de murs mitoyens à résoudre
- de la prochaine rencontre des élus intercommunaux pour préparer les universités d'automne.
- d'une astreinte pour les 4 adjoints sur une semaine avec un téléphone portable à n'utiliser qu'en cas d'urgence.
- du tirage au sort des jurés d'assises à VAUGNERAY, trois personnes de RONTALON ont été tirés.

**Bernard BERTHOLON**

Se retrouve seul à l'association du Comité d'animation, il annonce une prochaine assemblée générale au mois de juillet.

Ce sera Virginie BLANC et Michael POYARD qui prennent en charge la location des tables et chaises loués auparavant par le comité.

**Valérie SALIGNAT**

Parle d'un devis pour l'achat d'une remorque

De la vente du tracteur FORD

Plusieurs problèmes d'irrigation de tuyaux installés sur la parcelle de Mme CHOUQUER et le mur de Mr GOURDOL. Une convention de servitude sera établie.

**Sylvianne MARDUEL**

Fait part d'achat de couvre sols et de la plantation en fleurs annuelles dans le blason route de Thurins.

De l'inscription de la commune au concours départemental des villages fleuris.

**Jean Paul THORAL**

Informe que les brigades vertes sont intervenues 3 jours pour le nettoyage du sentier botanique et du chemin allant de Croix Thomas au Pinay.

Demande que les brigades de maçonnerie interviennent pour la rénovation du mur se trouvant dans la propriété de Mr THOLLOT Gilbert.

Renouvelle la présentation de l'ambrosie en plaçant des petits pots de cette plante pour information des administrés à la mairie, agence postale et médiathèque. Christine THORAL fera également l'information lors des temps d'activités périscolaires.

Article à faire paraître sur la pyrale du buis.

Monsieur FROMONT demande au conseil de désigner deux élus pour participer au groupe intercommunal de réflexion sur les jeunes de 18 à 25 ans qui posent des problèmes de regroupement sur l'espace public du territoire. Pascale PIECHON et Valérie SALIGNAT se portent volontaire et sont désignées.

La séance est levée à 22 h 25.